



LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES EN CONSEIL MUNICIPAL DU 5 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le cinq décembre, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Maxence GILLE, Maire.

Présents : M. Maxence GILLE - M. Daniel SEVILLANO - M. Romain SEVILLANO - Mme Nathalie COUILLARD - M. Laurent COURTIAT - M. Sébastien COSTARD - M. Nicolas LAVALLEE - Mme Christelle REMERE - M. Jacques TOUPRY - M. Georges BACCON - M. Jean-Paul BORIE - Mme Brigitte DA SILVA - Mme Sylvie FOUGERAY - Olivier GANDAR - Mme Auziria MENDES - Mme Cindy MOUSSI-LE GUILLOU - Mme Jeanine TURLURE.

Pouvoirs : Mme Catherine BEGUIN à M. Maxence GILLE - M. Pierre COURTIER à M. Daniel SEVILLANO - M. Cyril DEBOOSERE à Mme Nathalie COUILLARD - Mme Clarisse NOEL à M. Laurent COURTIAT

Absents excusés : Mme Karine ROUSSET - M. Jean-Michel LEMSEN

Absents : M. Fabrice DELARGILLIERE - Mme Ndeye DIA BRANDONE - Mme Mélanie GENTILS – Mme Rafea LAOUADI

M. Daniel SEVILLANO a été élu secrétaire de séance.

Le Conseil municipal a :

- Adopté le Procès-verbal du Conseil municipal du 22 août 2025,
- approuvé le règlement du parc automobile et ses annexes ;
- pris acte de la présentation du Rapport Social Unique 2024 ;
- fixé la tarification des encarts publicitaires destinés au journal municipal ;
- actualisé les tarifs de location de la salle Maison Rouge ;
- autorisé la mise à disposition à titre gracieux de la salle Maison Rouge au profit du Club Karaté Lizy/Mary/Pays de l'Ourcq ;
- fixé la tarification de la course du Printemps 2026 ;
- approuvé la vente de la parcelle 1 des Terrasses ;
- approuvé la vente de la parcelle 4 des Terrasses ;
- modifié le règlement de la vente des Terrasses ;
- approuvé la vente des parcelles AK 113 et 114 à la CCPO ;
- autorisé le Maire à signer la promesse de vente et les actes liés à l'acquisition de la parcelle du Moulin à l'euro symbolique ;
- autorisé le Maire à signer le mandat « Loi sur l'Eau » ;
- pris acte du rapport triennal relatif à l'artificialisation des sols 2021-2023 ;
- autorisé la signature d'une convention avec la SAFER ;
- validé l'opération de travaux d'éclairage public – APS 2026 ;
- validé la demande DETR 2026 pour le Parc du Moulin ;
- validé la demande DSIL 2026 pour la rénovation des toitures municipales ;
- autorisé la signature de la convention de mise à disposition de l'église Saint-Médard ;
- autorisé le prêt de la nacelle à la commune de Crouy-sur-Ourcq ;
- approuvé la redevance d'Occupation du Domaine Public avec l'opérateur Orange ;
- adopté la décision modificative n°1 ;
- autorisé la souscription d'un prêt à court terme auprès du Crédit Agricole Brie Picardie ;
- voté les quarts 2026 ;
- admis en non-valeur les créances irrécouvrables et éteintes ;
- autorisé la convention financière avec le syndicat intercommunal pour les collèges pour l'année 2024-2025 ;
- autorisé la convention financière avec le syndicat intercommunal pour les lycées pour l'année 2024-2025 ;
- autorisé la mise à disposition de l'espace restauration de la Maison des Enfants avec la CCPO ;
- autorisé la convention relative à l'intervention des AESH sur la pause méridienne ;
- autorisé la mise à disposition des locaux dans le cadre du Pôle d'Appui à la Scolarité (PAS).

L'ordre du jour est épousé à 20h03.